

Avril 2016

S'immerger dans l'innovation sociale

n°24

# focales



**Gens du voyage :**  
la médiation, pour apaiser  
les tensions



## Au sommaire

- 3 Gens du voyage: la médiation, pour apaiser les tensions
- 9 Ahmed Akim: «Rien n'est plus différent qu'un voyageur liégeois et un Rom de Roumanie»

**E**ntre gens du voyage, habitants de villes et de villages, autorités locales et régionales, les relations sont parfois tendues, teintées de méfiance et obscurcies par des préjugés tenaces. Comme un baume, la médiation tente d'apaiser les craintes en renouant le lien entre tous ces acteurs. C'est dans ce but qu'a été créé, en 2001, le centre de médiation des gens du voyage et des Roms. Un centre qui intervient en tant que tiers interlocuteur, qui forme des médiateurs et participe, même de loin, à la plupart des projets locaux qui concernent les Roms et les gens du voyage. Deux publics à ne pas confondre.

*Par Cédric Vallet – Photos : Marie Jauquet*



# Gens du voyage : la médiation, pour apaiser les tensions

## Caravanes en bord de Meuse

À Lives-sur-Meuse, au bord du fleuve, un petit terrain de camping est coincé entre deux vastes propriétés. Quelques voitures se font entendre sur la route nationale jouxtant le terrain. Une petite quinzaine de caravanes sont stationnées sur le bitume. Entre les véhicules, des enfants jouent tranquillement autour d'une BMW en plastique. Des adolescents tripatouillent des échelles, l'air affairé, et des femmes sortent la literie, les couettes et les oreillers. Certaines se lancent dans un ménage approfondi. Une caravane, de petite taille, cache deux machines à laver qui tournent à plein régime.

Le vent est pénétrant. Il semble tout droit sorti de la Meuse, mais n'interrompt nullement les enfants dans leurs occupations. Sur l'autre rive, des roches abruptes de calcaire donnent du cachet à cette petite ville qui appartient à la commune de Namur.

Malgré leurs plaques d'immatriculation françaises, les voitures et caravanes regroupées en bord de Meuse depuis le début du mois de mars n'appartiennent pas à des touristes aventureux désirant plus que tout découvrir la Wallonie dans la brume de la fin de l'hiver. Ces véhicules sont ceux de «gens du voyage» ou de «voyageurs-travailleurs», comme les appelle Carole Debatty, attachée de presse de la Ville de Namur. Des familles à l'habitat mobile, en transit entre deux villes.

**En Wallonie, il n'existe qu'un seul terrain aménagé pour les gens du voyage. Il se situe à Lives-sur-Meuse, sur la commune de Namur. En plus du raccordement à l'eau et à l'électricité, les gens du voyage bénéficient de la présence quotidienne d'une médiatrice. Reportage.**

Aux alentours de midi, quelques hommes rentrent du boulot. Ils se garent près de dizaines de jerricans bleus. Des récipients contenant des litres et des litres de produit anti-moisissure pour traiter les toits de maisons. «*Je suis toiturier, explique Tony. Je suis enregistré auprès des autorités belges, j'ai même un secrétariat social ici. On fait pas le même boulot que les toituriers belges qui, au moindre problème, veulent changer toute la toiture et font payer des fortunes. Nous on répare, on enlève les mousses, et on peut faire ça pour 2.000 ou 3.000 euros.*»

## Faire face aux préjugés

«*Les préjugés négatifs au sujet des gens du voyage peuvent facilement être déconstruits, témoigne Carole Debatty. Ils travaillent et proposent des métiers utiles dans les communes. Le nettoyage des toits en est un bon exemple.*»

## Roms et gens du voyage, pas grand-chose en commun

Roms et gens du voyage n'ont pas grand-chose en commun, même s'il s'agit de deux groupes souvent assimilés l'un à l'autre, à tort. Les gens du voyage sont des « habitants de demeures mobiles », selon la définition du centre de médiation pour les Roms et gens du voyage. On les « repère » grâce à leurs caravanes qui avancent de ville en ville pendant la saison d'été (de mars à octobre environ). Ils sont généralement de nationalité ouest-européenne, souvent belge ou française, et se fixent durablement dans certaines communes pendant la saison d'hiver (ils possèdent même parfois une maison pour l'hiver !). Ils développent des métiers liés à leur mode de vie. On pense aux remouleurs par exemple. Dans le cadre de notre reportage, les gens du voyage sont couvreurs.

Les Roms, quant à eux, n'ont plus de mode de vie « mobile » depuis plusieurs générations. Ils viennent généralement de pays de l'Est d'où ils fuient la vie en bidonville, les discriminations généralisées et l'extrême pauvreté. Il s'agit de migrants internes à l'Union européenne (ou de pays voisins comme la Serbie) qui bénéficient du droit à la libre circulation... mais se heurtent à des difficultés liées à l'octroi d'un titre de séjour de plus de trois mois.

Et pourtant, ces préjugés négatifs, les gens du voyage en souffrent régulièrement et s'y habituent dès le plus jeune âge. Brooklyn, du haut de ses 15 ans, en a bien conscience. Lui qui est « apprenti toiturier », « aime aller au cinéma et jouer à la PS4 », à l'instar de beaucoup de jeunes de son âge. Il « apprécie la saison du voyage pour la variété des paysages et des gens rencontrés ». Et en quelques phrases, il résume très bien la situation : « Nous n'avons pas de problèmes avec ceux qui nous connaissent, ceux qui ne nous connaissent pas, malheureusement, ils écoutent ce que les gens disent de nous. » Voleurs, bagarreurs, les clichés ont la peau dure.

C'est aussi pour cette raison que Tony refuse d'être pris en photo. « Si un de mes clients potentiels voit que je fais partie des 'gens du voyage', alors il arrêtera directement les devis. Ce n'est pas qu'on renie ce qu'on est, au contraire, mais c'est une question de boulot. Une fois qu'ils savent, ils pensent qu'on va voler, c'est comme si on n'était plus les mêmes personnes. Même un verre d'eau, on nous le refuserait. »

Dans le groupe de Tony, tous les hommes sont toituriers. Pendant la saison du voyage – de mars à octobre –, ils avancent de ville en ville à la recherche de contrats. En France, en Belgique ; parfois, mais plus rarement, en Suisse. « L'été on aime bien aller un peu à Saint-Tropez, Toulon ou Marseille », explique Guenaëlle, la femme de Tony, avec envie de retrouver le soleil. Mais Tony tempère : « On privilégie le nord de la France, l'est et la Belgique, car, dans le sud, il y a moins de problèmes de fuites d'eau dans les toits. »

Exceptionnellement, cette année, leur séjour à Lives-sur-Meuse – autorisé pour deux semaines – a été prolongé de deux semaines supplémentaires. « Un homme s'est cassé des côtes en tombant d'une échelle, explique Stéphanie, voisine de Tony et Guenaëlle. Donc on peut rester un peu plus, le temps qu'il soit soigné. »

Lorsque ce membre de la communauté s'est blessé, le groupe a reçu l'aide d'un personnage bien connu, tant des riverains que des gens du voyage : la médiatrice de la commune, qui préfère se qualifier de « référente ».





## Scolarisation en dents de scie

La médiatrice de l'emplacement de Lives-sur-Meuse est présente au quotidien. « Elle nous aide pour toute une série de choses pratiques », explique Laetitia, à l'entrée de sa caravane.

Cette médiatrice, Christine Targey, on la trouve facilement dans une petite bâtisse de parpaings posée entre la route nationale et le terrain de camping. « Mon rôle est d'établir une relation de confiance, explique-t-elle. L'idée est que toutes les demandes pratiques, au sujet du raccordement électrique, de l'accès à l'eau, de l'occupation de l'emplacement, de la santé passe par une seule personne. Mon autre rôle est de proposer des animations aux enfants l'après-midi. Du coloriage, des bricolages. Ce qui n'est pas facile au début car les mères sont assez protectrices. Il faut les approivoiser. »

En Belgique, les enfants du voyage ne sont pas scolarisés pour de si courtes périodes. « Les communes ici refusent d'accepter nos enfants, alors qu'en France, les villes et villages acceptent parfois », témoigne Stéphanie. Certains suivent des cours par correspondance. Notamment les adolescents qui suivent le sillon tracé par les pères et tentent de décrocher le certificat d'aptitude professionnelle (diplôme français, NDLR) de « couvreur ».

Les plus petits bénéficient parfois des services du bus scolaire du centre de médiation des gens du voyage ou de l'assistance de « maîtresses à domicile », « environ deux heures par semaine », nous apprend Guenaëlle. « En Communauté française, aucun projet ni aucune disposition ne sont prévus pour permettre la scolarisation mobile des enfants du voyage », peut-on lire dans un document du centre de médiation. Concrètement, la plupart des enfants suivent une scolarité

plus régulière pendant l'hivernage, qui dure de cinq à six mois. Un hivernage que ce groupe de voyageurs passe dans la région du Mans, en France, ou, pour d'autres, en région parisienne.

## Une présence qui rassure

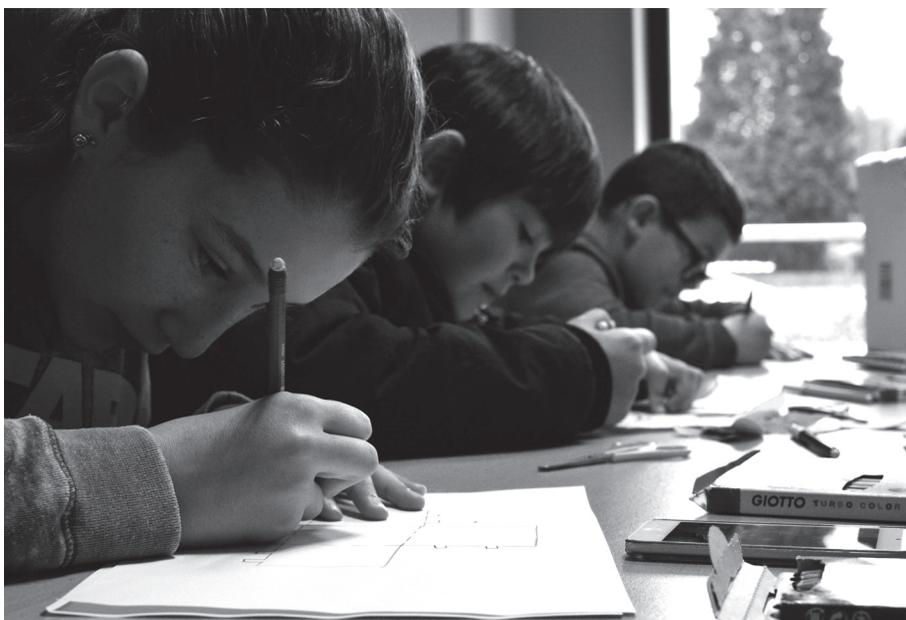
L'autre fonction de la référente est de faire l'interface entre riverains, gens du voyage et autorités. « Le terrain, le règlement, le fait que les gens du voyage payent une taxe, la présence de la médiatrice, tout ça canalise les éventuelles tensions », retrace Carole Debatty.

Les frictions autour de l'installation de gens du voyage ne sont pas rares. Mais, avec ce terrain aménagé, l'esprit est à l'apaisement. « Cela satisfait tout le monde, enchaîne la porte-parole namuroise. Avant la création de ce terrain, l'an passé, les gens du voyage s'installaient soit sur le terrain du Masuage, sur la commune de Namur, sans eau, sans électricité ni ramassage des déchets, soit sur des terrains privés. Cela créait des problèmes. »

Bien sûr, les habitants de Lives-sur-Meuse ne se sont pas tous montrés enthousiastes lors de l'aménagement de l'emplacement. « Pour certains habitants, cela a été difficile à accepter, affirme Christine Targey. Il a fallu faire plusieurs réunions, avec l'aide du centre de médiation des Roms et des gens du voyage, afin d'apaiser les craintes. »

Des craintes qui, selon la référente, « existent toujours mais ne se transforment pas en hostilité ».

Christine Targey, médiatrice de l'emplacement de Lives-sur-Meuse, est présente au quotidien.



des gens du voyage. « Dans la plupart de ces communes, il existe un terrain régulièrement utilisé, apprend-on au centre de médiation. Avec un équipement variable (principalement limité à un accès à l'eau). »

À cet égard, l'emplacement de Lives-sur-Meuse, inauguré en mars 2015, fait figure d'exception avec ses blocs sanitaires, des raccordements à l'électricité, à l'eau et sa médiatrice.

À part celui-ci, pas grand-chose d'acceptable côté belge francophone. « Ici, à Namur, c'est quasiment le seul endroit en Belgique où on peut être tranquille, regrette Guenaëlle. C'est un peu comme si on gênait. » Lætitia renchérit, l'aspirateur à la main : « D'habitude on nous met dans des décharges publiques, c'est horrible. Ils doivent penser qu'on n'est pas propre. Pourtant on nettoie assez souvent », rigolait-elle, montrant son outil ménager. Quant à Tony, il nuance un peu ces affirmations : « C'est vrai qu'en Belgique c'est plus compliqué. Mais ça change un peu. Je crois qu'un emplacement est construit à Louvain-la-Neuve et un autre à Auvelais. »

À l'opposé, certains résidents exprimaient des préjugés positifs sur les gens du voyage. Eux aussi ont été déçus. « Certains pensaient que l'ambiance, le soir, serait aux feux de camp, à la musique et à la danse. Mais le soir, c'est plutôt calme », s'amuse Carole Debatty.

En France, chaque commune de plus de 5.000 habitants a l'obligation d'aménager une aire d'accueil pour les gens du voyage. En Belgique, on est loin du compte, comme s'en plaignent nos voyageurs. Environ une commune wallonne sur trois voit s'installer

Et pour Tony, comme pour des milliers d'autres gens du voyage, pas question de changer d'itinéraire et d'éviter la Belgique francophone : « On y vient depuis toujours », dit-il, en référence à des voyages immémoriaux.

## Mihaï Farcas, médiateur rom

# La médiation, c'est aussi pour et par les Roms.

Mihaï Farcas a quitté la Roumanie en 2001. Il est aujourd'hui « médiateur rom » à Bruxelles, employé par l'International Roma Union, association dont il est le président. « *J'interviens pour toutes les situations difficiles auxquelles font face les Roms, pour aider à trouver une solution et essayer de leur donner leur chance.* » Des situations difficiles, les Roms d'Europe en rencontrent beaucoup. « *L'aide dont ils ont besoin va de l'inscription des enfants à l'école, à l'inscription au CPAS ou la recherche de logements.* »

Venus des pays de l'est de l'Union européenne, les Roms ont théoriquement un droit au séjour en Belgique, comme tous les ressortissants européens. Un droit loin d'être absolu. Lorsqu'un citoyen européen constitue une « *charge déraisonnable pour le système d'aide sociale* », ce droit peut lui être retiré. Ce qui empêche d'accéder à des aides sociales de base, comme le revenu d'intégration.

Une situation difficile que connaissent bien les Roms. Discriminés depuis des générations dans leurs pays d'origine, manquant d'instruction, souvent sans aucune formation professionnelle, ils éprouvent des difficultés à s'insérer dans la société belge, surtout lorsqu'ils ne sont pas accompagnés intensivement par des travailleurs sociaux.

« *Presque 80% des Roms de Belgique ont besoin d'aide, mais personne ne s'intéresse à eux. Ils sont en situation d'exclusion* », témoigne Mihaï Farcas. Selon le médiateur, ils font face à des formes de racisme de la part d'employeurs ou d'institutions.

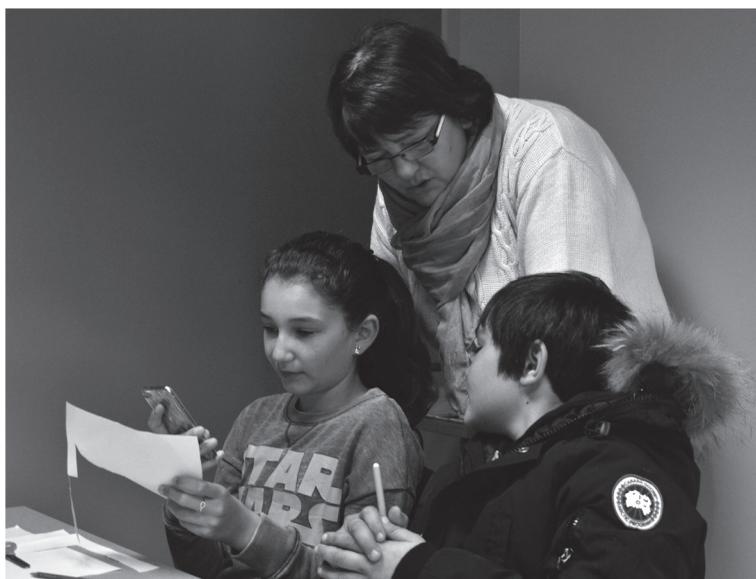
Racisme qu'il a lui-même vécu. « *Sur le papier, les Roms ont les mêmes droits. Mais en réalité le marché du travail n'est pas ouvert aux Roms*, se plaint Mihaï Farcas. *J'avais moi-même été engagé à Courtrai dans une usine de tri de pommes de terre, avec des amis. Nous avons été rejetés de la fabrique. J'ai demandé pourquoi et c'était du racisme* », affirme-t-il.

Souvent, c'est le centre de médiation des gens du voyage et des Roms, là où Mihaï a suivi une formation à l'interculturalité, qui fait appel à lui. La formation qu'il a suivie lui a permis, notamment, « *d'y voir plus clair sur les institutions vers qui se tourner en fonction des problèmes, de savoir qui fait quoi* ».

Aujourd'hui, Mihaï Farcas a reçu un coup de fil d'une personne en passe de perdre son titre de séjour. La clé pour le conserver : le travail. « *Un jeune est venu me voir car il avait reçu un ordre de quitter le territoire. Je vais l'inscrire en tant qu'indépendant avec un numéro d'entreprise et le mettre en contact avec une société qui travaille dans le bâtiment. Mais le problème, c'est toujours de trouver un patron.* »

Selon notre médiateur, l'une des clés pour rompre la logique de « *ceux qui bloquent les portes de l'intégration* » serait d'embaucher des Roms au sein des institutions qui s'occupent du chômage, de l'aide sociale. « *Mais même à Saint-Josse où l'on vient d'embaucher un médiateur rom, ils n'ont pas pris un Rom. Alors que c'est notre boulot!* »

Ce que Mihaï Farcas déplore, c'est que les conditions demandées pour l'obtention d'un boulot sont souvent très difficiles à remplir : « *Pour devenir chauffeur de camion, par exemple, on demande cinq ans d'expérience, mais la plupart du temps c'est impossible. On demande à une femme de ménage d'avoir le permis de conduire.* » Autant d'éléments qui manquent au CV de Roms qui n'avaient ni formation ni expérience dans leur pays d'origine, n'ayant vécu que l'exclusion.





Ahmed Akim :

« *Rien n'est plus différent qu'un voyageur liégeois et un Rom de Roumanie* »

Ahmed Akim est directeur du centre de médiation des Roms et des gens du voyage. Il revient pour *Focales* sur son travail, sur la médiation et, bien sûr, sur les Roms et les gens du voyage.

**Focales :** Comment est né le centre de médiation des Roms et gens du voyage ?

**Ahmed Akim :** Au début des années 2000, en Belgique francophone, il n'y avait pas de lieu, pas de service qui avait la connaissance, la préoccupation ou même des informations au sujet des gens du voyage. Les autorités étaient confrontées à des interpellations d'édiles locaux, d'administrations, d'habitants ou de gens du voyage. Personne ne pouvait répondre à ces sollicitations. En 2001 on est venu me chercher car j'avais une expérience dans la médiation interculturelle. J'ai mis en avant la médiation, mais conçue sous un angle positif. C'est dans cette logique qu'a été créé le centre de médiation.

**Focales :** Qu'entendez-vous par « angle positif » sachant que les interpellations proviennent souvent de frictions entre habitants et gens du voyage ?

**AA :** L'idée est que la médiation s'axe moins sur la gestion de conflit que sur la création du lien. Le conflit en lui-même est assez

ingérable car de nombreuses dimensions lui sont attachées. Une dimension émotionnelle, historique, politique, juridique. Nous tentons d'y répondre en faisant le lien entre autorités locales, habitants et gens du voyage ; en travaillant la dimension individuelle, c'est-à-dire en faisant de l'accompagnement, par exemple pour les inscriptions à l'école ou les démarches administratives, et la dimension collective, via des campagnes de sensibilisation. Certes, nous produisons de l'information, de l'analyse, mais, très concrètement, lorsqu'un bourgmestre est face à des dizaines de personnes dans 50 caravanes il attend quelqu'un pour entrer en contact avec eux. Notre principe est avant tout d'être présents physiquement.

**Focales :** C'est donc l'ancrage de terrain qui est primordial pour vous ?

**AA :** C'est une de nos caractéristiques. Nous n'avons jamais voulu nous transformer en observatoire sur les gens du voyage. Le biais est pourtant facile de se limiter à l'observation



et à la production d'analyses en oubliant que les différents interlocuteurs souhaitent une présence de terrain. Nous ne représentons pas les gens du voyage. Nous nous soucions de leurs besoins, mais aussi des besoins des autorités et des riverains.

**Focales : Votre effectif compte sept équivalents temps pleins, est-ce suffisant pour couvrir tout le territoire ?**

**AA :** Au départ, nous ne couvrons que la Région wallonne. Aujourd'hui, nous travaillons sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et, en effet, notre effectif est limité par rapport à l'ampleur de la tâche. On nous contacte souvent pour intervenir. Je tiens d'ailleurs à souligner le vide terrible de Bruxelles dans ce domaine. Absolument rien n'y est prévu pour les gens du voyage qui sont devenus, de fait, *persona non grata* dans toute la région. Si un groupe arrive, on les fait partir dans l'heure. Et la situation se dégrade car, il y a dix ans il y avait au moins une forme de tolérance. En comparaison, la Région wallonne fait des efforts.

**Focales : Comment définiriez-vous la notion de médiation ?**

**AA :** C'est un service proposé par le médiateur qui se situe entre les autorités locales et une catégorie de la population. Le terme peut être abordé selon différents angles. La médiation

recouvre la notion de « tiers » qui implique d'être indépendant. Certes, l'indépendance est relative, mais elle est nécessaire. Cela permet d'établir une relation égalitaire entre les parties et le médiateur lui-même. Ce qui est certain, c'est que nous voulons éviter le médiateur-écran, celui qui devient indispensable. Lorsque tout doit passer par lui, alors il ne crée plus le lien. Nous le concevons comme un facilitateur. La meilleure intervention, c'est quand il n'y a rien à dire. Parfois, la seule présence suffit à ce que cela se passe bien.

**Focales : La méfiance doit souvent être de mise entre ces groupes ?**

**AA :** L'été dernier, nous avons été contactés à la suite de l'installation de près de 200 caravanes – environ 600 personnes – sur un terrain semi-public. Avant d'entrer sur le terrain, les autorités avaient peur de la rencontre, se demandaient comment cela se passerait. Je les ai accompagnées au milieu du groupe de gens du voyage que j'avais contacté au préalable. Très vite il a été question de la présence du groupe, des modalités de leur séjour, de la date de leur départ. Cela permet d'instaurer un minimum de confiance. Ce n'est pas gagné car, de leur côté, les gens du voyage ressentent aussi de la crainte. Des deux côtés, on craint ce qu'on ne connaît pas. À l'issue d'une discussion concrète, les gens sont partis avec le sourire. Mais, dans d'autres cas, je n'ai



jamais triomphé de la méfiance, de l'angoisse lorsqu'elle est trop ancrée dans des a priori.

**Focales : Cette position « tierce » implique de bien connaître cette catégorie de la population ?**

**AA :** Quand j'ai commencé, on ne savait pas vraiment à qui on parlait. Nous projetions des images qui étaient à l'opposé de ce que sont les gens du voyage. On pensait qu'ils venaient de très très loin. Concrètement, lorsqu'on évoque les gens du voyage on parle de gens d'Europe occidentale qui ont comme particularité l'habitat mobile. Cela concerne environ 20.000 personnes en Belgique. Un chiffre qui ne dit pas grand-chose car il ne parle pas des milliers de gens qui traversent le pays et viennent de France, du Royaume-Uni ou d'Allemagne.

**Focales : Sur les 20.000 personnes, vous parlez essentiellement de Belges...**

**AA :** Oui, et lorsque j'ai commencé on analysait souvent l'enjeu comme une lutte séculaire entre nomades et sédentaires, comme un défi à « nos » modes de vie. Mais le pouvoir politique représente l'ensemble de la population, dans sa diversité, ce qui inclut les gens du voyage. C'est important et les autorités commencent à le comprendre.

**Focales : Comme l'intitulé de votre centre l'indique, vous vous occupez aussi de populations roms...**

**AA :** Dès 2002, certains services nous contactaient pour intervenir auprès de groupes qu'ils nommaient « gens du voyage ». Et, surprise, lors de mon intervention, je voyais que ces personnes n'avaient pas le même profil que les gens du voyage. Ils ne parlaient pas le français. N'avaient pas de caravane et disaient d'eux-mêmes qu'ils n'étaient pas des « voyageurs ». Ils mettaient en avant leur nationalité : Roumains, Slovaques, Serbes. À ce moment-là, comme ces populations ne sont pas nomades, nous n'intervenons pas. Mais

les demandes se sont multipliées. On nous demandait de les accompagner à l'école, dans des hôpitaux, au Forem. Institutionnellement, nous avons alors décidé de travailler avec la population rom même s'ils n'ont rien à voir avec les gens du voyage, si ce n'est une histoire commune très lointaine et quelques traits linguistiques et culturels. Malgré tout, nous avons changé de nom et nous nous sommes mis à travailler avec les Roms en différenciant bien les deux projets, afin d'éviter de les mettre dans le même sac. Cette question a posé des difficultés au niveau européen où la catégorie « Roms » regroupe un peu toutes les minorités. En termes très pratiques d'efficacité des politiques publiques, il faut les distinguer car les problèmes sont différents. Rien n'est plus différent qu'un voyageur liégeois qui habite dans sa caravane et un Rom de Roumanie qui a des problèmes de séjour.

**Focales : Au centre, vous formez aussi des médiateurs...**

**AA :** La première fois que nous avons formé des médiateurs, c'était en 2012. Nous formons des médiateurs qui sont déjà sur place et ont besoin d'encadrement. Mais il y a un réel déficit de postes de médiateurs. Souvent des médiateurs issus de communautés de gens du voyage ou de Roms font ça bénévolement. Ils aident à faire le lien.

# Pour en savoir plus

- Centre de médiation des gens du voyage et des Roms  
Rue des Relis Namurwès, 1 - 5000 Namur  
Tél. : 081 24 18 14 - GSM : 0473 91 95 63  
Courriel : gensduvoyage@skynet.be  
Site web : www.cmgv.be



# focales

est une revue publiée en supplément d'Alter Échos.

Une initiative de l'Agence Alter, avec le soutien de la Wallonie.

Coordination : Marinette Mormont.

Ce cahier a été rédigé par Cédric Vallet.

Photos : Marie Jauquet.

Il a été achevé en mars 2016.

Layout, mise en page et photos : Françoise Walthéry et Cécile Crivellaro.

Impression : Nouvelles Imprimeries Havaux

Cette publication est en accès libre

sur [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be) (onglet Focales)

Agence Alter  
■■■■■



Wallonie



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES